

CANNE ÉCHO

Informations aux producteurs de canne

Décembre 2023 n°104

SYNDICAT DU
Sucre
DE LA REUNION

| L'intégralité des Canne Echo est à retrouver en ligne sur : <https://sucre.re/>

DEUX NOUVEAUX LEVIERS POUR LA RELANCE DES TONNAGES DE CANNES A SUCRE

Le mercredi 22 novembre 2023, le centre de recherche eRcane et l'Association Réunionnaise pour le développement de la Technologie Agricole et Sucrière (ARTAS) ont présenté deux actions-phares, qui répondent aux enjeux actuels de la filière, en particulier celui de la relance des tonnages de canne :

- Libération de deux nouvelles variétés de canne à fort rendement : R589 et R590.
- Refonte du magazine Carocanne en une plateforme multicanale de transfert agricole.

LIBERATION DE DEUX NOUVELLES VARIETES DE CANNE A FORT RENDEMENT : R589 ET R590

Fruits d'un travail d'hybridation et de sélection variétale de plus de 15 ans, R589 et R590 se distinguent par leurs forts rendements, ainsi que par leurs performances intéressantes en termes de richesse.

Ces variétés sont résistantes à la plupart des maladies que l'on retrouve dans leurs zones d'adaptation.

En termes de maillage territorial, elles s'inscrivent en complémentarité avec R588, libérée en 2022. En effet, à elles trois, ces variétés ont la capacité de couvrir efficacement la majorité des zones de l'île. La libération des deux variétés R589 et R590 vient étoffer le catalogue de variétés d'eRcane mises à disposition des planteurs, qui comprend ainsi désormais 13 variétés.

	Zones couvertes	Atouts majeurs
R588	Hauts non-irrigués Ouest et Sud	Forte vigueur, particulièrement adaptée en haute altitude (700m – 1000m)
R589	Littoral Est (pluvial) et Ouest/Sud (irrigué)	Bonne aptitude à la repousse au fur et à mesure des récoltes
R590	Hauts de l'Est	Ne verse pas, vigoureuse



« Ces nouvelles variétés sont prometteuses, car particulièrement productives. Leur libération intervient à un moment propice, puisque le plan de relance des tonnages commence tout juste à être mis en oeuvre. L'action combinée de ces deux facteurs peut se révéler très avantageuse »

Bernard Siegmund - Directeur d'eRcane

Pour en savoir plus sur les caractéristiques et performances des nouvelles variétés : <https://www.ercane.re/nos-varietes/>

REFONTE DU MAGAZINE CAROCANNE EN UNE PLATEFORME MULTICANALE DE TRANSFERT AGRICOLE

Édité à La Réunion depuis 2003, CaroCanne est le magazine des professionnels de la canne à sucre.

CAROCANNE

Porté par l'Association Réunionnaise pour le développement de la Technologie Agricole et Sucrière (ARTAS), il vise à apporter aux planteurs une vision globale de la filière et de ses actualités, mais également à partager les bonnes pratiques en matière agronomique.

Véritable référence pour la filière canne réunionnaise, Carocanne est également diffusé à l'international.

À l'occasion de son vingtième anniversaire, le site web de Carocanne se transforme en profondeur et change de positionnement : il évolue en une plateforme globale, qui ambitionne désormais de centraliser les ressources et connaissances accumulées par l'ensemble des acteurs de la filière, et d'intégrer les différents outils de transfert agricole mis en place au fil des ans.

La plateforme est pensée pour être fluide, intuitive et complète, adaptée à une variété d'usages : veille technologique, base de données techniques, médiathèque pour les étudiants et formateurs agricoles, vidéos, etc.

Les contenus seront à la fois alimentés par les équipes de Carocanne, et comprendront également les ressources de ses partenaires (CIRAD, RITA Canne, Chambre d'agriculture, acteurs de l'enseignement agricole, etc.).



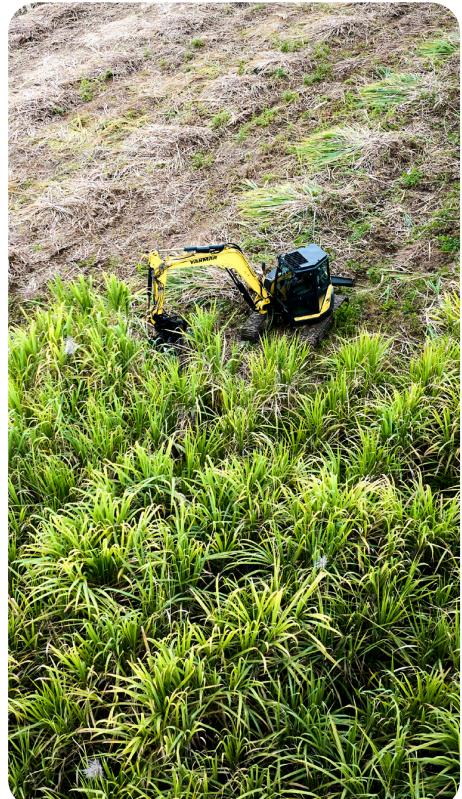
POINT D'AVANCEMENT PLAN DE RELANCE

Le plan de relance des tonnages de cannes est pleinement opérationnel depuis début octobre 2023. La dynamique est lancée et de nombreux planteurs sont déjà venus dans les pôles canne pour bénéficier des mesures d'accompagnement. Le point au 15 décembre est encourageant.

S'agissant de **l'aide non remboursable exceptionnelle aux intrants**, plus de 1000 exploitants canniers ont déjà déposé, au CTICS, leur demande de soutien aux intrants pour la campagne 2023-2024, ce qui représente une surface de presque 9000 hectares. Pour rappel, tous les planteurs de canne ont droit à une aide aux intrants (fertilisants et herbicides) de 190€ par hectare (non remboursable) pour les 10 premiers hectares et de 100€ par hectare au-delà.

En ce qui concerne **les avances de trésorerie pour l'achat des intrants** (fertilisants et herbicides), les équipes agricoles de TEREOS ont monté près de 500 dossiers qui représentent une surface de presque 4600 hectares. Les planteurs qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'une avance de trésorerie maximum de 1000€/ha. Le montant précis sera défini en accord avec eux, en fonction de leurs besoins et de leur capacité de remboursement sur la campagne 2024.

Les pôles cannes seront ouverts tous les jours ouvrés (hors jours fériés) en cette fin d'année et en janvier, aux horaires habituels. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Pôle Canne pour déposer vos dossiers ou obtenir plus d'informations.



Informations aux producteurs de canne

Décembre 2023 / N°104

Directeur de la publication :
Philippe Labro

Photos : **Syndicat du Sucre**
David Dijoux, Jean-Marc Grenier

Syndicat du Sucre
de La Réunion
0262 47 76 76
com@sucre.re